



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 13578

Texte de la question

M. Didier Quentin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que la plupart des commissions et groupe de réflexion sur la famille ne semblent pas prendre suffisamment en compte l'avis des pères. En effet, pour le sens commun la famille reste du domaine de la mère. Or, de plus en plus de pères s'investissent dans l'éducation des enfants, un nombre croissant de pères demandent la garde des enfants lors d'un divorce, et l'obtiennent. C'est pourquoi de nombreuses associations représentant la condition paternelle désireraient légitimement être mieux entendues. Il lui demande si elle souhaite que l'ensemble des parents soient consultés dans le domaine de la famille et de la protection de l'enfance, notamment dans le cadre des conférences, missions et commissions consacrées à ces questions, et lui demande ce qu'elle envisage concrètement de faire pour que les pères puissent s'exprimer et apporter leur contribution au débat sur la famille.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13578

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2319